

ASSEMBLÉE NATIONALE
16 février 2024

GEL DES TARIFS DES TRANSPORTS PUBLICS PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES ET
PARALYMPIQUES 2024 - (N° 2063)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT N ° 19

présenté par

M. Vannier, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas,
Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard,
M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière,
M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne,
M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud,
Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher,
Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin,
Mme Élisabeth Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier,
M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes,
M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala,
Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terreiro, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé
et M. Walter

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 2, insérer l'article suivant:

Dans un délai de trois mois à compter de la promulgation de la présente loi, le Gouvernement remet
au Parlement un rapport portant sur les conséquences pour les usagers, des surcoûts et retards du
Grand Paris Express.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, nous demandons à ce qu'un rapport portant sur les conséquences pour les
usagers des surcoûts et retards du Grand Paris Express soit remis au Parlement par le
Gouvernement.

Les infrastructures de ce projet sont étroitement liées aux Jeux olympiques et paralympiques de
Paris 2024. Les lignes de métro 15, 16 et 17, qui en font partie, ont ainsi été mentionnées par la
Mairie de Paris dans son dossier de candidature.

Le Grand Paris Express a concentré une partie importante des investissements de l'État en matière d'infrastructures de transports.

Le budget initial, évalué en 2010 à 19 milliards d'euros, aurait déjà été multiplié par plus de deux. Plusieurs articles de presse font par ailleurs état de présentations trompeuses visant à gonfler artificiellement la rentabilité des lignes, ainsi que de critiques quant à l'opacité de la gouvernance de la structure chargée de conduire les travaux.

Aussi, la mobilisation de ces sommes importantes pour ce projet, qui auraient pu être mobilisées pour l'amélioration immédiate des conditions de transport des Franciliens rend nécessaire l'information de la représentation nationale sur ce sujet.